



**Alors que les sacrifices consentis par les Vésuliens  
deviennent longs et difficiles,  
PSA maintient son activité logistique et sabote  
le bénéfice du confinement**

Communiqué de presse

Le syndicat CGT PSA Vesoul alerte les médias locaux, les pouvoirs publics, les organisations syndicales CFTC, FO, CFDT et CFE CGC du site, les salariés du site de Vesoul et leur famille sur l'évolution rapide de l'épidémie de covid-19 au sein du premier site industriel et logistique de Haute-Saône, PSA Vesoul.

128 cas de coronavirus sont suspectés sur le site au 1<sup>er</sup> avril 2020, soit 24 cas diagnostiqués par l'infirmerie de l'entreprise de plus en 24 heures.

Ce chiffre ahurissant représente l'équivalent de plus de 10% du personnel actuellement travaillant dans l'entreprise. C'est comme si nous avions 1500 cas de suspicion sur Vesoul, de personnes malades du covid-19 !

Au vu de ces dernières données, les mesures de prévention sanitaire prises par la direction ne marchent pas. En aucun cas la production et la distribution logistique de pièces détachées ne constituent une activité essentielle et encore moins vitale pour assurer les besoins de l'ensemble de la population.

Nous dénonçons donc l'attitude irresponsable de la direction qui tente de profiter du chaos provoqué par l'épidémie du covid-19 pour préserver voire conquérir de nouvelles parts de marché sur l'activité logistique de la pièce de rechange, activité qui plus est à haute valeur ajoutée.

En effet la continuation du travail met en danger les salariés et leur famille.

Poursuivre le travail dans cette période, c'est prendre le risque de surcharger les hôpitaux et faire de nouvelles victimes en premier lieu dans les maisons de retraite. De surcroît, beaucoup de salariés du site pourraient contaminer ou l'être par leurs conjoints qui sont employés à l'hôpital de Vesoul ou de Saint Remy, les premiers employeurs de Haute-Saône. C'est **criminel** !

Nous demandons donc la suspension de l'activité le plus rapidement possible et appelons à l'union syndicale sur ce point.

Nous encourageons également les salariés à exercer leur droit d'alerte et de retrait, droit qui est garanti par le code du travail.

Nous demandons à PSA de payer à 100% le chômage partiel et réclamons le versement de la prime d'intéressement et de participation à la date initialement prévue du 15 avril **pour tous** (personnel cadre y compris).

PSA a engrangé des milliards d'euros de profit et a encore récemment distribué plus d'un milliard d'euros de dividendes aux actionnaires, elle a les reins suffisamment solides pour assurer l'avenir du personnel du site et la future reprise de l'activité à la fin de l'épidémie.

**AIDEZ LES SERVICES MÉDICAUX POUR SAUVEZ DES VIES,  
RESTEZ CHEZ VOUS,  
HALTE AU TRAVAILLE à PSA**

Délégué Syndicale  
*FISCHER Cédric*

le secrétaire général  
*SYLVESTRE Alain*